

SESSION 2009

**CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
ET CONCOURS D'ACCÈS À LA LISTE D'APTITUDE**

**COMPOSITION PORTANT SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE,
SON HISTOIRE ET SES COMPOSANTES CULTURELLES**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Il est couramment admis que les élèves d'aujourd'hui sont très différents des élèves des années soixante.

Les pratiques pédagogiques en éducation physique et sportive dans l'enseignement du second degré ont-elles pris en compte cette évolution ?